

Mardi 15 juillet 2025

Communiqué de presse – Cellule sécheresse

État de la situation de sécheresse en Wallonie

La Cellule sécheresse, regroupant les différents interlocuteurs du secteur de l'eau en Wallonie, s'est réunie ce 15 juillet sous l'égide du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) pour faire le point sur l'état des ressources en eau en Wallonie, maintenir un suivi périodique des impacts de la sécheresse dans le champ des compétences régionales (production d'eau potable, gestion de l'eau, navigation, agriculture, tourisme, forêts, etc.) et déterminer les mesures nécessaires pour y faire face.

1. Précipitations et indice de sécheresse

Depuis la réunion précédente (le 1^{er} juillet dernier), deux épisodes pluvieux ont arrosé le territoire avec des orages le 2 juillet, et plusieurs averses orageuses entre le 6 et le 8 juillet. Les précipitations ont été plutôt inégales avec des cumuls de 30 à 40L/m². À quelques endroits, ces cumuls ont dépassé les 70L/m² notamment dans les bassins de la Meuse aval et amont, et de la Semois. La botte du Hainaut a été récolté le moins de précipitations avec moins de 20L/m².

L'indice sécheresse est proche de la normale, à tendance sec. Grâce aux pluies récentes, la Wallonie est globalement dans une situation normale, bien que présentant des zones partiellement plus sèches (notamment localement dans le Hainaut).

Concernant les prévisions météorologiques, à l'exception de la Province de Liège qui pourrait connaître encore quelques averses orageuses mercredi, la perturbation actuelle devrait quitter le territoire et laisser place à un temps plus sec. Un temps pluvieux et orageux devrait toucher principalement l'ouest du pays samedi. Des cumuls de 5 à 10L/m² sont attendus en plaine, et de 10 à 15L/m² en Ardenne. La seconde quinzaine de juillet devrait connaître des précipitations plus fréquentes. À noter également que le mois d'août devrait connaître un retour à des conditions océaniques avec une répartition plus classique des précipitations, proches des normales.

2. Cours d'eau et barrages-réservoirs

En ce qui concerne les **cours d'eau navigables**, la décroissance des débits se poursuit ce qui est logique au vu de la période de l'année. La situation reste à surveiller bien que les précipitations annoncées devraient venir contrebalancer la tendance. Le phénomène est particulièrement marqué sur la Lesse, le Viroin, la Vesdre, la Senne.

Sur les **cours d'eau non navigables**, on observe une décroissance des niveaux mais rien d'alarmant. Quelques restrictions ponctuelles (arrêt temporaire de captage d'eau par exemple) s'appliquent sur certains cours d'eau. Elles découlent des mesures de protection liées aux conditions particulières des permis d'environnement.

Concernant les **barrages-réservoirs**, la situation est similaire à la réunion précédente : bien que les entrées soient faibles et provoquent une diminution des niveaux, la situation n'est cependant pas alarmante. Néanmoins, le turbinage est réduit au minimum au barrage de la Gileppe, dont le niveau est bas.

3. Eaux souterraines

La plupart des masses d'eau se maintiennent à un niveau habituellement observé à cette période de l'année à l'exception des nappes de La Calestienne-Famenne et du schisto-gréseux ardennais.

4. Risques d'incendies en forêt et en milieux ouverts

Le risque d'incendie en forêt est considéré comme faible, et modéré en milieu ouvert. Le Département Nature et Forêts maintient un suivi régulier de la situation. Certaines communes ont pris des mesures d'interdiction d'allumer du feu en milieu ouvert.

5. Qualité des eaux de baignade

Il n'y a aucun problème au niveau de la qualité des eaux de baignade. Toutes les zones sont ouvertes à l'exception de Pont-à-Lesse pour des mesures non liées à la qualité des eaux. La liste des zones de baignade autorisées est actuellement disponible sur la page : [Baignade - L'Environnement en Wallonie](#)

6. Navigation et kayaks

Pour la circulation des kayaks, le Viroin et le tronçon de l'Ourthe en aval de Nisramont sont fermés en raison des débits trop bas. D'autres tronçons sur la Semois et la Lesse pourraient fermer prochainement. Les informations sur les tronçons sont consultables sur : [Circulation sur les cours d'eau - L'Environnement en Wallonie](#)

Concernant la navigation, le regroupement des bateaux aux écluses est d'application depuis le 24 juin en aval de Liège et sur une partie de la Meuse moyenne.

7. Production et distribution d'eau

Depuis la fin de l'épisode caniculaire, la consommation d'eau est redescendue à des valeurs normales. Globalement la distribution publique d'eau ne rencontre pas de difficulté majeure en Wallonie.

Concernant les restrictions de l'usage de l'eau, les communes de Léglise, Habay-la-Neuve, Rochefort et Bouillon ont pris des arrêtés de restriction de la consommation d'eau potable. La commune de Tenneville a émis un appel à la vigilance sur les ressources en eau et encourage ses citoyens à adopter une consommation raisonnable.

8. Conclusions

La situation de sécheresse se poursuit, bien que les prochaines précipitations devraient améliorer la tendance. Un suivi rapproché reste nécessaire, aussi la prochaine réunion est fixée au 29 juillet à 11h00.

Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule de suivi sécheresse
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE